

REUNION du 22 février 2018

Convocation : le 16 février 2018, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 22 février 2018 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Intervention de Monsieur le Maire d'Habère-Poche : compétence tourisme
- Rapport de la CLECT
- ONF : gestion du patrimoine
- Subventions 2018
- Budget 2018
- PLU : Echancier
- Bulletin d'informations
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt-deux février, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Jacques Scheuner, Annie Bel, Hervé Perillat, Christian Nambride, Damien Sauthier, Gilles Sauthier, Phillipe Donche, Pierre Chautemps

Etaient excusés : Audrey Fighiera, J-P Thevenod, Christine Billieux, Carole Venant, Georges Tritter, Laurence Frapsauce

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Intervention de Monsieur le Maire d'Habère-Poche : compétence tourisme

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BRON, maire de la Commune d'Habère-Poche qui a été invité à venir s'exprimer au sein du Conseil Municipal au sujet de la dotation touristique perçue par la Commune de Burdignin.

Une fois l'intervention de Monsieur BRON, et de son adjoint et après la brève intervention de Monsieur Herman, le Conseil Municipal a décidé qu'à partir du moment que la commune d'Habère-Poche se sera positionnée favorablement sur la répartition des attributions de compensations de la CLECT assainissement, la commune de Burdignin s'engage à reverser chaque année intégralement sa dotation touristique au niveau de la CLECT Tourisme sans adhérer aux Alpes du Léman.

■ Rapport de la CLECT

Après présentation, le conseil municipal approuve les montants des attributions de compensation votés par la CLECT assainissement

en euros	TOTAL AC provisoires	Subvention d'exploitation (sur 10 ans)	Montants des AC révisées 2018 à 2027
Boège	121 042	28 482	92 560
Bogève	20 095	0	20 095
Burdignin	15 118	8 675	6 443
Habère-Lullin	31 977	15 524	16 453
Habère-Poche	-45 385	28 628	-74 013
Saint-André-de-Boège	37 634	16 335	21 300
Saxel	4 639	6 262	-1 624
Villard	13 000	16 098	-3 097
TOTAL COMMUNES	198 119	120 004	78 116

■ ONF : gestion du patrimoine

L'ONF propose un nettoyage des parcelles, soit :

- la parcelle E et N – 5.96 HA : nettoisement et dépressage
→ Tarif 14 869.00 euros HT
- Travaux de maintenance
→ Tarif 2 867.00 euros HT

Le conseil Municipal approuve le programme de travaux proposé par l'ONF malgré quelques observations (destruction d'une réserve de sanglier, travaux qui n'apportent pas satisfaction)

■ Terrains

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'offre de la commune de Boège d'acheter à la commune une bande le long des parcelles B1937 et B1675 au lieu-dit Le Marais à Boège pour un montant de 20 euros le m2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la vente de cette parcelle à condition de ne pas enclaver les parcelles citées ci-dessus (lors d'une prochaine vente) au tarif de 20 euros le m2.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des échanges et des achats de parcelles entre propriétaires et la commune. Il y a nécessité d'établir un document d'arpentage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'échange et l'achat de ces parcelles.

■ Subventions 2018

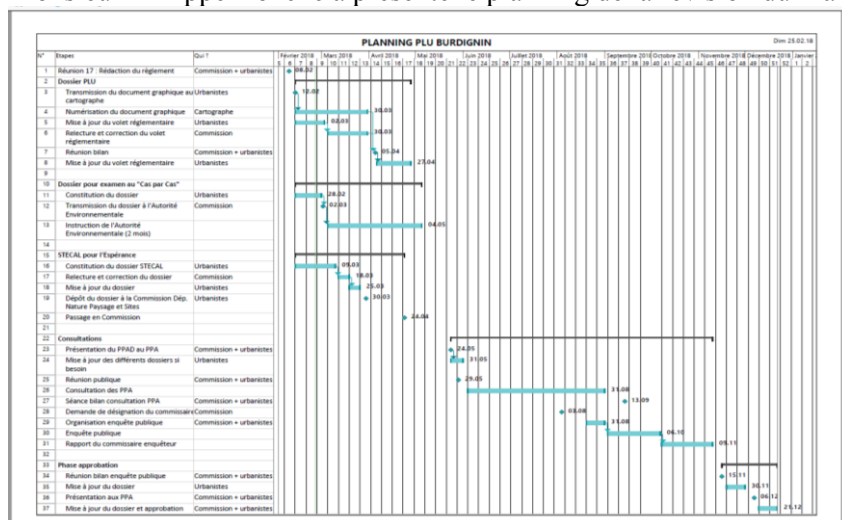
Une demande de subvention a été présentée pour l'achat de pièges par une personne agréée « piégeur ». Cette demande a été refusée par le conseil municipal. Monsieur Hervé Perillat, président de l'ACCA précise que l'ACCA possèdent tous les pièges nécessaires, que l'inventaire ceux-ci sera donné et qu'ils seront mis à disposition à l'Espérance tout prochainement.

■ Budget 2018

Afin de préparer au mieux le budget principal 2018, les conseillers se sont entendus pour se retrouver lors d'une prochaine réunion un samedi matin afin de débattre sur l'investissement

■ PLU : Echancier

Monsieur Philippe Donche a présenté le planning de la révision du Plan Local d'Urbanisme



■ Bulletin d'informations

Philippe DONCHE invite les conseillers à se mobiliser pour sortir un Bornérand pour la mi-avril

■ Informations et questions diverses

Suite à la demande de la Gymnastique Volontaire de la Vallée Verte, l'Espérance avec le parcours d'orientation seront mis à disposition pour le prix de 200 euros.

Deux demandes ont été formulées pour une prise de responsabilité de la commune :

- Monsieur et Madame PICO Lucio réitère leur demande concernant l'élagage ou la coupe des arbres qui penchent sur leur propriété (route de la Crusaz)
- Monsieur et Madame J-J DUPRAZ se plaignent de la chute d'un mur (début de la route forestière) et qui est aggravée par le passage incessant de véhicules non autorisés. Que faire ? : refaire le mur, régler la circulation...

Monsieur le Maire informe ses conseillers que suite à la lecture du petit mot envoyé pour les vœux, considérant le territoire acquit par la commune, certains se sont manifestés et proposent une destination différente de ses biens (chasse privée, réserve) tout comme le garde forestier qui émet l'idée d'une éventuelle location.

Monsieur le Maire fait passer la lettre information/pétition concernant le partage de la nature sur le territoire de la commune.

La séance est levée à 23h30.